

## ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Ville de Soignies



Monsieur le Bourgmestre,  
Madame l'Echevine,  
Monsieur l'Echevin,  
Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

est invité(e) à assister à la séance qui aura lieu dans la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville – Bâtiment arrière – le **jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010 à 19 heures 30.**

*Extrait du Code de la Démocratie  
Locale et de la Décentralisation*

*Article L1122-17: Le Conseil communal ne peut prendre de résolution SI LA MAJORITE DE SES MEMBRES EN FONCTION N'EST PRESENTE.*

*Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DES MEMBRES PRESENTS, sur les points mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.*

Fait à l'Hôtel de Ville de Soignies, le jeudi 17 juin 2010.

Par le Collège :

Pour le Secrétaire absent,  
Le Chef de division administrative ff,

Le Bourgmestre,

O. MAILLET.

M. de SAINT MOULIN.

---

### ORDRE DU JOUR :

#### SEANCE PUBLIQUE

- (1) ZONE DE POLICE DE LA HAUTE SENNE - BILAN 2009 – COMMUNICATION (**commission 4**)
- (2) CREDIT D'URGENCE - ELECTIONS LEGISLATIVES EXTRAORDINAIRES 2010 - RATIFICATION – VOTE (**commission 4**)
- (3) RCA ADL-SOIGNIES - DESIGNATION DU REVISEUR D'ENTREPRISE COMME MEMBRE DU COLLEGE DES COMMISSAIRES DE LA RCA ADL-SOIGNIES - APPROBATION – VOTE (**commission 1**)
- (4) FABRIQUE D'EGLISE SAINT-PIERRE A THIEUSIES - COMPTE 2009 - AVIS –VOTE (**commission 1**)
- (5) FABRIQUE D'EGLISE SAINTE-VIERGE A CHAUSSEE-NOTRE-DAME-LOUVIGNIES - COMPTE 2009 - AVIS – VOTE (**commission 1**)
- (6) FABRIQUE D'EGLISE SAINT-NICOLAS A NEUFVILLES - COMPTE 2009 - AVIS – VOTE (**commission 1**)
- (7) YW PROMOTION SA (M. WASTEELS) - CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE LOGEMENTS (71) INTERGENERATIONNELS DE TYPE BASSE ENERGIE - AMENAGEMENT DES VOIRIES - ARTICLE 129 et 129 BIS DU CWATUPE- CHAUSSEE DE MONS/CHEMIN DU THIERY - 7060 SOIGNIES – VOTE (**commission 3**)
- (8) REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIERE - MODIFICATION – VOTE (**commission 4**)
- (9) ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.

ANNEE SCOLAIRE 2010-2011 - NIVEAU PRIMAIRE - CALCUL DU CAPITAL-PERIODES AU 01.09.2010 – VOTE (**commission 2**)

- (10) ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFERIEUR SPECIALISE - E.E.P.S.I.S.  
FIXATION DU CAPITAL-PERIODES AU 01.09.2010 – VOTE (**commission 2**)
- (11) EXTENSION ET TRANSFORMATION DE L'ECOLE COMMUNALE DE NAAST - APPROBATION DE L'AVENANT N°1 – VOTE (**commission 3**)
- (12) ECOLE DE NAAST - ASSAINISSEMENT DU SOL - MARCHE DE SERVICES - AUTEUR DE PROJET - PRINCIPE - CHOIX DU MARCHE - FIXATION DES CONDITIONS - RATIFICATION – VOTE (**commission 3**)
- (13) TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE VAN ZEELAND - APPROBATION DU DECOMPTE FINAL – VOTE (**commission 3**)
- (14) SINISTRE DU BUS IVECO DU 28/12/2009 - PROCEDURE D'URGENCE - PRINCIPE - CHOIX DU MARCHE - DESIGNATION DE L'ADJUDICATAIRE POUR LES REPARATIONS – VOTE (**commission 3**)
- (15) ACADEMIE DE MUSIQUE - ACQUISITION D'INSTRUMENTS ET DE MATERIEL DIVERS - PRINCIPE - CHOIX DU MARCHE - FIXATION DES CONDITIONS – VOTE (**commission 3**)
- (16) SALLE OMNISPORTS DU DOCTEUR PIERRE DUPONT - ELABORATION D'UN TARIF D'OCCUPATION – VOTE (**commission 3**)
- (17) ARTICLE(S) 49 DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR :
  - REponse(S) AU(X) QUESTION(S) ORALE(S) POsee(S) LORS DE LA SEANCE PRECEDENTE OU DANS UN DELAI MINIMUM DE DEUX JOURS PRECEDANT LA SEANCE;
  - QUESTION(S) ORALE(S) POsee(S) AU COLLEGE COMMUNAL (**commission 4**)
- (18) COMMUNICATIONS (**commission 4**)

### HUIS – CLOS

- (19) MISE A LA RETRAITE D'UN BRIGADIER CHEF A TITRE DEFINITIF – VOTE (**commission 2**)
- (20) MISE D'OFFICE A LA RETRAITE D'UNE EMPLOYEE D'ADMINISTRATION A TITRE DEFINITIF – VOTE (**commission 2**)
- (21) SERVICE INCENDIE - GROUPE Z - MISE A LA RETRAITE D'UN POMPIER VOLONTAIRE - DEMISSION HONORABLE - PRIME DE DEPART – VOTE (**commission 2**)
- (22) ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.  
CONGE POUR PRESTATIONS REDUITES POUR RAISONS DE CONVENANCES PERSONNELLES D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE DEFINITIF – VOTE (**commission 2**)
- (23) ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.  
CONGE POUR PRESTATIONS REDUITES POUR RAISONS DE CONVENANCES PERSONNELLES D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE – VOTE (**commission 2**)
- (24) ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

CONGE DE MALADIE D'UN MAITRE DE RELIGION CATHOLIQUE - DESIGNATION DE LA REMPLACANTE A TITRE TEMPORAIRE - C.c. DU 03.06.2010 - RATIFICATION – VOTE  
**(commission 2)**

(25) ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.

CONGE DE MALADIE LIEE A LA GROSSESSE D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE - DESIGNATION DE LA REMPLACANTE A TITRE TEMPORAIRE - C.c. DU 03.06.2010 - RATIFICATION – VOTE  
**(commission 2)**

(26) ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

CONGE DE MATERNITE D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE - DESIGNATION DE LA REMPLACANTE A TITRE TEMPORAIRE - C.c. DU 10.06.2010 - RATIFICATION – VOTE  
**(commission 2)**

(27) ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

CONGE DE MALADIE D'UN MAITRE DE RELIGION CATHOLIQUE - DESIGNATION DE LA REMPLACANTE A TITRE TEMPORAIRE - C.c. DU 10.06.2010 - RATIFICATION – VOTE  
**(commission 2)**

(28) ECOLE COMMUNALE FONDAMENTALE DE THIEUSIES - DIRECTION – VOTE **(commission 2)**

(29) ACADEMIE DE MUSIQUE.

CONGE DE MALADIE D'UN PROFESSEUR DE DICTION-DECLAMATION - DESIGNATION DES REMPLACANTS A TITRE TEMPORAIRE - C.c. DU 03.06.2010 - RATIFICATION – VOTE  
**(commission 2)**

(30) ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFERIEUR SPECIALISE - E.E.P.S.I.S.

DEMISSION ET ADMISSION A LA PENSION DE RETRAITE D'UN PROFESSEUR DE COURS TECHNIQUES ET DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE ""ECONOMIE DOMESTIQUE"" – VOTE  
**(commission 2)**

(31) ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFERIEUR SPECIALISE - E.E.P.S.I.S.

CONGE DE MALADIE D'UNE INFIRMIERE - DESIGNATION DE LA REMPLACANTE A TITRE TEMPORAIRE - C.c. DU 10.06.2010 - RATIFICATION – VOTE **(commission 2)**

(32) ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFERIEUR SPECIALISE - E.E.P.S.I.S.

INTERRUPTION DE CARRIERE PROFESSIONNELLE COMPLETE D'UNE SURVEILLANTE-EDUCATRICE – VOTE **(commission 2)**

#### Consultation des dossiers du Conseil communal

les dossiers sont à votre disposition tous les jours ouvrables, durant les heures de service (8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 15) dans le bureau du Secrétaire communal, et le samedi matin, de 10 h à 12 heures dans le local situé au 1<sup>er</sup> étage au fond du couloir près de la photocopieuse.

Les chefs de groupe pourront également y prendre possession des copies qui leur sont destinées dès le **26 juin 2010**.